**Le théâtre, un genre particulier**

Fiches de coursFrançais1re ES1re L1re S1re TechnoLe théâtre, texte et représentation

**Le texte théâtral est un genre littéraire particulier : c’est un texte écrit pour être joué et vu par un spectateur dans l’espace du théâtre. Qu’est-ce que cela implique ?**

**1 Trois spécificités**

**A Une action représentée**

* Pour Aristote le théâtre est une « mimésis », c’est-à-dire une action représentée sur scène. Cette action n’est pas une action réelle, elle mime le réel.
* Contrairement au roman, l’action n’est pas racontée, il n’y a donc pas de narrateur. Tout passe par le dialogue et les éléments de la représentation (gestes, voix, déplacements…).

**B Les conventions théâtrales**

* Comme toute œuvre littéraire, le théâtre nous ouvre un monde de fiction ; mais l’illusion y est plus présente qu’ailleurs : comment ne pas savoir que le château que je vois sur scène n’est qu’un décor peint !
* Aller voir une pièce de théâtre, c’est donc accepter par convention de croire vrai ce que l’on sait faux.
* On dit qu’il y a une barrière symbolique qui sépare d’un côté la scène et la représentation qui s’y déroule, de l’autre côté la salle et les spectateurs dans la pénombre.

**C La double énonciation**

* La situation d’énonciation est particulière : sur la scène, des personnages se parlent (premier niveau d’énonciation), mais ce n’est qu’un jeu dont le véritable destinataire est le spectateur (second niveau d’énonciation).
* Une des premières conséquences est que le spectateur en sait plus que les personnages : il assiste à toute l’intrigue, alors que les personnages ne sont pas censés savoir ce qui se passe quand ils ne sont pas présents sur scène.
* La double énonciation joue sur la complicité entre personnages et spectateurs. Elle peut être exploitée de différentes manières et peut donner lieu à une tension tragique (Racine, *Britannicus*, 1669)ou à un effet comique (Molière, *Tartuffe*, 1664).

**2 Texte et représentation**

**A Les didascalies**

On en trouve deux sortes :

* Les didascalies externes sont les instructions que le dramaturge destine au metteur en scène et aux acteurs, pour indiquer les tours de parole (nom en majuscules), les gestes et le ton (en italiques). Les décors et accessoires peuvent être indiqués au début d’un acte, d’une scène ou au cours même d’une scène. Ces didascalies sont extérieures au texte qui va être dit sur scène.
* Les didascalies internes appartiennent au dialogue lui-même. Elles peuvent donner des indications sur un accessoire : « Prends un siège » (Corneille, *Cinna*, 1639) ; une attitude : « Ah ! le voici. Grands dieux ! à ce noble maintien/ Quel œil ne se serait pas trompé comme le mien ? » (Racine, *Phèdre*, 1677) ; un mouvement « Montre-moi tes mains » (Molière, *L’Avare,* 1668).
* Suivant les époques, les didascalies externes sont plus ou moins présentes : quasi inexistantes dans la tragédie classique du xviie siècle, elles prennent de plus en plus d’importance du xixe au xxe siècle.

**B Une relation complexe entre texte et représentation**

* Certaines pièces n’ont pas été écrites en fonction des contraintes de la scène, c’est le cas des pièces de Musset regroupées sous le titre *Un spectacle dans un fauteuil* (1832-34). Trop complexes pour les moyens techniques de l’époque, elles sont cependant jouées sans problème de nos jours.
* Certaines pièces n’ont d’autre texte qu’une sorte de canevas à partir duquel les acteurs improvisent, c’est le cas de la commedia dell’arte.
* Il ne faut pas oublier qu’au xviie siècle, par exemple, le texte d’une pièce peut être publié bien après sa création. Ainsi, la première représentation de *L’Avare* de Molière a lieu en 1668 et la publication du texte en 1669.

**Le théâtre est un genre double. Pour étudier un texte de théâtre, il est indispensable de tenir compte des éléments de sa représentation.**